

Procès Verbal Conseil Municipal 29 juin 2022 – 19h,  
mairie de Baigts de Béarn

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 29 juin 2022, vingt neuf juin deux mille vingt deux, sous la présidence de Mr le Maire, Guy PÉMARTIN.

Date de convocation : 23 juin 2022

**Présents :** Laurent ALCETEGARAY, Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoit DOMERCQ, Alain DOUCHINE, Tiphonie DUBOURG, Céline LABASTE, , Annie LAFFITTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN.,

**Absents excusés :** Sandrine CASTELLA, Sébastien LABISTE, José FLORES

**Secrétaire de séance :** Elodie CARRASQUET

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance en :

- Adoptant le compte rendu du précédent conseil municipal en date du 30 mai 2022
- Rappelant l'ordre du jour :
  - ✓ Choix du gérant au multiple rural
  - ✓ Questions diverses

### 1 choix gérant multiple rural

La SARL ESPICERIA a fermé ses portes le 20 mai 2022. Un appel a candidature a été lancé.

Parmi celles-ci , 10, ont fait l'objet de rencontre et/ ou d'entretien pour sélectionner le meilleur porteur de projet.

A l'issue du processus de sélection, Monsieur le Maire propose la candidature de Mme LAMBERT Jöelle .

- Proposition validée
- Durée bail : 3 ans – renouvelable tous les ans
- Tarif loyer : 250 € HT
- Caution : 500 €
- Ouverture au 01/08/2022
- Gratuité loyer 2 mois pour soutien activité au démarrage
- Exploitation prévue de la licence IV à l'issue de la formation

### 2 Questions diverses

#### 21- ateliers jeunes

- 6 jeunes inscrits
- Session du 18/07 au 22/07 de 8h à 12h
- Signature des conventions parents / commune : 13 juillet – 19h30 en mairie
- Planning des élus : chacun donne ses disponibilités par mail

#### 22- travaux logement mairie

Après consultation auprès de deux entreprises pour rénover les fenêtres du logement, la miroiterie du gave est retenue pour un devis de 5389.41 € HT

Des devis sont en cours d'élaboration pour isoler les combles.

*23- grange, aménagement du centre bourg*

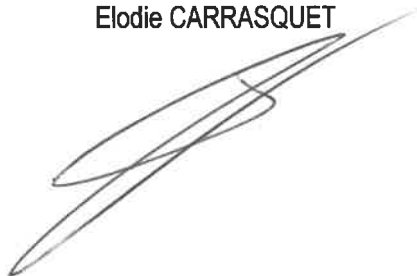
Suite à l'étude menée par le CAUE, le conseil municipal décide d'engager une consultation pour deviser un diagnostic structure du bâti.

24- application intra-muros :

C'est une application de diffusion d'informations aux administrés. La commission communication va y travailler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance  
Elodie CARRASQUET



Le maire  
Guy PÉMARTIN

